

N° de dossier :

Partie demanderesse
c.
et
Partie(s) défenderesse(s)
et
Partie victime et plaignante
et
Partie mise en cause

AVIS DE COORDONNÉES
(Article 23 du Règlement du Tribunal des droits de la personne)

COORDONNÉES PERSONNELLES, partie _____

Je ne suis pas représenté(e) par avocat.

Je consens à ce que le Tribunal me notifie tout document et jugement par courriel.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

Cellulaire : _____ Courriel : _____

COORDONNÉES DE L'AVOCAT(E)

Je représente la partie _____ ci-haut mentionnée.

Nom : _____ Étude : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

Courriel : _____ Code d'impliqué permanent : _____

Cet avis doit être déposé sans délai au greffe de la Cour du Québec et transmis aux autres parties.

Veuillez aviser le Tribunal de tout changement de vos coordonnées.

Les informations seront inscrites au registre de la Cour du Québec (Plumitif).
